

Séance du 17 Janvier 2017

L'an deux mil dix-sept, le dix-sept janvier à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur François DODELIN, Maire.

Étaient présents : MM. Alain GUILBERT, Jean-Pierre FORSCHLÉ, Michel FOSSÉ, Gérard LETELLIER, Michel DAVID, René DELAFOSSE, Éric BÉNARD et Serge AUDIGER.

Absents excusés : Mme Sophia SANSON donne pouvoir à M. Alain GUILBERT.
M. Guillaume LECLERCQ donne pouvoir à M. Michel FOSSÉ.

Secrétaire de Séance : M. Éric BÉNARD.

Le maire propose au Conseil Municipal d'ajouter trois délibérations : une concernant la négociation et l'achat du terrain de Monsieur DAUZOU pour l'élargissement de la V.C. n°4, une autre pour le remplacement du prestataire des repas de la cantine et une dernière pour signer une convention de déneigement avec Monsieur Éric BÉNARD.

Approbation du compte rendu du 20 Septembre 2016 :

Le compte rendu de la séance du 20 Septembre 2016 est approuvé à l'unanimité des voix.

Présentation du Plan communal de sauvegarde :

Louise VIEUSSENS présente aux membres du conseil municipal le Plan communal de sauvegarde de notre commune qui a été réalisé. Le conseil municipal l'approuve à l'unanimité des voix.

Délibération pour autoriser l'ordonnateur à engager en 2017 les dépenses d'investissements à hauteur de 25 % des dépenses de 2016 :

Le maire propose au conseil municipal de prendre une délibération pour autoriser l'ordonnateur à engager en 2017 les dépenses d'investissement à hauteur de 25 % des dépenses de 2016, afin de pouvoir régler des factures d'investissement non prévues dans les restes à réaliser. Le conseil municipal approuve la demande à l'unanimité des voix.

Demande de subventions 2017 :

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les diverses demandes de subventions qu'il a reçues :

1°) L'Association Charline sollicite une subvention afin d'aider les enfants atteints de pathologie cardiaque (pas existante en 2016). Le conseil municipal accepte à 9 voix Pour et 2 Abstention.

2°) L'Association A.P.F. sollicite une subvention pour venir en aide aux paralysés de France. (pas existante en 2016). Le conseil municipal s'abstient à l'unanimité des voix.

Délibération pour le changement du prestataire des repas de la cantine scolaire :

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le courrier qu'il a reçu le Monsieur Jacky MAQUAIRE, chef de secteur de la société EUREST, qui nous informe qu'il souhaite mettre fin à notre contrat à compter du 28 Février 2017.

Il présente le tarif et les menus de la société ISIDOR Restauration, qu'il a rencontrée suite à ce courrier.

Le conseil municipal, à l'unanimité des voix, accepte la proposition. Le contrat avec la société ISIDOR débutera le 27 février 2017, pour une durée d'un an.

Délibération pour l'achat du terrain de Monsieur DAUZOU pour l'élargissement de la VC n°4 :

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de délibérer afin de l'autoriser à négocier l'achat du terrain de Monsieur DAUZOU pour l'élargissement de la VC n°4 et signer les actes d'acquisition. La dimension du terrain est de 47m².

Le conseil municipal, à l'unanimité des voix accepte.

Délibération pour signer une convention de déneigement avec M. Eric Bénard :

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de délibérer afin de signer une convention de déneigement avec Monsieur Éric BÉNARD.

À l'unanimité des voix, le conseil municipal accepte.

Questions Diverses :

- Monsieur Michel FOSSÉ informe Monsieur le Maire qu'il a été surpris que le sapin qui était situé à la chapelle ait été coupé. Monsieur le Maire lui indique que le CAUE 76 l'avait préconisé dans son compte-rendu du 10 juillet 2015.
- Monsieur Serge AUDIGER demande à Monsieur le Maire de faire tailler le talus du parking de la chapelle.
- Monsieur Éric BÉNARD demande à Monsieur le Maire, des nouvelles concernant l'implantation du terrain d'activités pour les jeunes.

La séance est levée à 19h25.